

Dialogue pour l'amélioration du climat des affaires au Cameroun

CAMEROON BUSINESS FORUM

Un dialogue constructif entre les secteurs privé et public a permis aux entreprises d'économiser près de 2 millions d'USD.

En partenariat avec:



Nouvelle approche du Climat des affaires au Cameroun

Convaincu qu'un taux de croissance significatif ne peut être atteint qu'à travers l'émergence d'un secteur privé fort, le gouvernement camerounais s'est engagé à améliorer le climat des investissements afin d'insuffler une dynamique appropriée au secteur productif et à l'initiative privée en vue d'une meilleure compétitivité.

C'est ainsi qu'en 2006, le Président camerounais, Son Excellence Paul Biya, soulignait déjà la nécessité d'établir un climat de confiance entre l'État et ses citoyens, comme socle de développement durable de l'économie nationale. Dans ce sens, il avait notamment insisté sur l'importance d'accorder aux entreprises une sécurité juridique adéquate, un traitement fiscal plus équitable ainsi que de meilleures incitations à l'investissement.

En dépit de nombreux obstacles encore perceptible, quelques avancées majeures ont été enregistrées grâce à la mobilisation des principaux acteurs, en l'occurrence les pouvoirs publics, le secteur privé et les partenaires au développement.

La Plate forme de dialogue Secteur Privé- Secteur Public

En 2006, l'équipe en charge du climat d'investissement du groupe de la Banque mondiale a répondu à la demande du gouvernement camerounais à l'effet de l'accompagner pour la mise en place d'un mécanisme de dialogue public-privé efficient. Ainsi est né le Cameroon Business Forum (CBF), qui a été opérationnel de manière effective en janvier 2009, avec pour principales missions le renforcement de la concertation entre les pouvoirs publics et le milieu des affaires, l'amélioration du climat des affaires et l'appui au développement du secteur privé.

PRINCIPAUX DEFIS	LES REPONSES DU PROGRAMME POUR LE CLIMAT D'INVESTISSEMENT
Mettre en place un cadre solide pour un dialogue public/privé	La première session du Cameroon Business Forum s'est tenue en février 2010 et la seconde en mars 2011, chacune ayant attiré plus de 200 participants issus des secteurs public et privé, de la communauté des bailleurs de fonds et de la société civile.
Élaborer et mettre en œuvre des réformes afin d'améliorer le climat d'investissement du Cameroun	Des concertations ont été entamées, produisant – et mettant en œuvre – des recommandations. Il s'en est suivi une amélioration sensible du rang du Cameroun dans le classement du rapport <i>Doing Business</i> de 2010, passant de la 173 ^e à la 168 ^e place (sur 183).
Engager de nouveaux bailleurs à soutenir les réformes et le Forum des entreprises du Cameroun	La coopération avec la communauté multi bailleurs a permis une allocation supplémentaire d'environ 2,5 millions d'USD au Cameroun Business, dont 2 millions en vue de la phase 2.

S'arrimer à la modernisation du droit des affaires

En tant que membre de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) – une institution regroupant 16 pays et qui assure la régulation de l'espace juridique commun parmi les membres – le Cameroun a récemment approuvé une série de mesures visant à réduire de manière significative les coûts et les risques liés au crédit d'une part et à promouvoir une activité économique plus importante grâce à des mesures telles que la simplification de l'enregistrement des petites entreprises d'autre part. Les réformes récentes de l'OHADA encouragent également l'enregistrement des sociétés et les transactions en ligne.

Des améliorations essentielles pour le secteur privé



Olivier Behle, Président du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)

Le GICAM (principale association du secteur privé camerounais) est un défenseur actif du Cameroon Business Forum et des résultats produits par ce dernier.

« Les efforts de réforme réalisés jusqu'ici sont impressionnants et prouvent que le gouvernement s'est engagé en faveur d'un meilleur climat des affaires », affirme le président du GICAM, **Olivier Behle**. « Cependant, les réformes ne doivent servir que de facteur de motivation pour des améliorations plus importantes, afin que le pays continue à progresser ».

Aller de l'avant

M. Behle considère que les chefs d'entreprises sont toujours confrontés à certains défis au Cameroun. « Nous devons travailler à des améliorations essentielles telles que la promulgation de lois sur les zones économiques spéciales et des amendements au droit foncier actuellement en vigueur afin de mieux favoriser le développement de l'agro-industrie » déclare-t-il. « Nous devons également créer des banques afin de faciliter l'accès aux financements des chefs d'entreprises, mettre en place des structures qui permettront des opérations de crédit-bail, et encourager un service public plus rapide et réactif face aux besoins du secteur privé ».

Une stratégie de communication plus offensive

Le constat est fait qu'à maintes reprises les nouvelles mesures prises ne sont pas connues du grand public, et parfois, mal maîtrisées par les principaux acteurs concernés que sont les opérateurs économiques et les agents du service public. Cette carence d'information engendre des confusions, voire des dysfonctionnements significatifs dans le processus d'implémentation des réformes avec un impact négatif sur l'efficacité recherchée.

Pour ce faire, un plan de communication a été élaboré, sur la base de réformes ciblées avec une emphase particulière à la fois sur la teneur et les résultats enregistrées. Ce plan s'articule autour des objectifs ci-après :

- aider les ministères et agences à communiquer sur les réformes, à la fois en interne, auprès des fonctionnaires en charge de leur mise en œuvre et en externe, auprès des propriétaires d'entreprises qui en seront affectés
- aider les associations du secteur privé à communiquer sur les réformes auprès de leurs membres, et à susciter des retours d'informations afin de les affiner
- toucher les principales parties prenantes en tenant les médias informés de toutes les réformes et de leurs impacts.



Les forums engendrent des réformes

Sous la Présidence effective du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Cameroon Business Forum a organisé deux rencontres annuelles regroupant les secteurs privé et public, ayant produit des recommandations portant sur 27 réformes relatives à l'environnement des affaires. Douze de ces réformes ont été mises en œuvre, et 12 autres devraient être adoptées d'ici mai 2011.

Des créations d'entreprises plus rapides

Des guichets uniques pour l'enregistrement des entreprises ont été ouverts dans deux grandes villes du Cameroun, Yaoundé et Douala. En réunissant sous le même toit les services des ministères du Trésor, de la Justice, des Impôts et de la Sécurité sociale, les guichets uniques ont rationalisé l'enregistrement, permettant aux entreprises d'être constituées en trois jours (une épreuve qui auparavant durait trois mois). Depuis l'ouverture des guichets uniques en 2010, 1 365 nouvelles entreprises ont été créées.

Des incitations fiscales

Une nouvelle loi de finances propose une incitation aux petites et moyennes entreprises pour payer leurs taxes par le biais des centres de gestion des impôts du pays situés à Douala et Yaoundé. Afin d'encourager davantage d'entreprises informelles à s'enregistrer, les entreprises qui gagnent moins de 200 000 USD se voient à présent accorder une remise globale de 50% sur les bénéfices.

Le gouvernement introduira bientôt des services bancaires électroniques, grâce auxquels les entreprises peuvent payer leurs taxes dans les banques locales, permettant aux chefs d'entreprises de gagner du temps et de l'argent.

Les échanges commerciaux transfrontaliers

Grâce à l'opérationnalisation du guichet unique électronique des opérations extérieures (e-GUCE), les délais et coûts de passage ont été réduits, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

Trois nouvelles lois régissant le commerce électronique, les communications électroniques et la cyber-sécurité ont permis de réaliser d'importants progrès en faveur de la modernisation et de la rationalisation du processus de dématérialisation au port de Douala, permettant d'économiser du temps et de l'argent.

Dans le même temps deux importants projets sont en cours, à savoir la mise en place d'un système d'information portuaire et la mise en place d'un canal bleu par les Douanes camerounaises.



Permis de construire

La procédure d'obtention d'un permis de construire a été rationalisée à Yaoundé et à Douala, faisant ainsi gagner du temps aux chefs d'entreprises.

Zones économiques spéciales

Un cadre juridique et institutionnel pour le développement de zones industrielles au Cameroun est en cours d'élaboration par le gouvernement, en consultation avec les principaux acteurs.

Centres d'arbitrage et de médiation

Une législation visant à mettre en place des centres de médiation, proposant aux entreprises une autre alternative de résolution des litiges commerciaux, est en cours d'élaboration.

Accès aux crédits

Des décrets ont été rédigés ou signés afin d'ouvrir des banques se consacrant aux prêts aux petites entreprises et au secteur agricole.

Enregistrer des biens immobiliers

Des guichets de traitement uniques ont ouvert à Douala et Yaoundé et ont commencé à réduire le temps et les coûts d'enregistrement des biens immobiliers (processus qui dure à présent 93 jours et coûte 19 pour cent du revenu annuel moyen d'un travailleur). Des plans sont en cours pour étendre les centres à huit autres régions.

Paroles recueillies sur le terrain

Alléger le poids pesant sur les petites entreprises

Les réformes facilitant à présent la création d'une entreprise doivent être célébrées, selon Michel Nkenfack, président de l'Association des petites et moyennes entreprises (PME) du Cameroun. « Il est dorénavant possible de créer une entreprise en 72 heures au Cameroun », a déclaré M. Nkenfack. « Nous devons maintenant faire davantage pour informer les PME sur ces processus et procédures simplifiées qui permettent aux chefs de petites entreprises de gagner du temps et de l'argent ».

Enfin des réformes

« En tant qu'homme d'affaires, je peux vous dire que je suis très impressionné par toutes les réformes réalisées », a déclaré Mahamadou Bayero Fadil, président du Groupe Fadil, l'une des principales sociétés de développement du Cameroun. « Lentement mais sûrement, le climat des affaires du Cameroun s'améliore. Tous les ministères pertinents ont publiquement déclaré s'occuper des réformes qui n'ont pas encore été mises en œuvre. Nous savons que le processus de réforme prend du temps. Nous ne nous sommes jamais attendus à tout faire en un an ».

Donner la parole aux femmes d'affaires

« Les forums nous donnent, à nous le secteur privé, la parole » a déclaré Mme Foning, présidente du Regroupement des femmes d'affaires du Cameroun. « Cependant, davantage doit être fait pour sensibiliser le secteur privé aux réformes et à leur mise en œuvre » a affirmé cette dernière. « Des réformes soutenant les femmes entrepreneurs doivent également être encouragées, comme la création de mécanismes qui permettront aux femmes et aux PME d'obtenir un meilleur accès aux crédits ».

Inspirer les jeunes entrepreneurs

« Il ne m'a fallu que trois heures pour franchir les diverses étapes au guichet unique afin d'enregistrer mon entreprise » a déclaré Samuel Kouaep, un homme de 30 ans qui a enregistré sa première entreprise au guichet unique de Yaoundé en mars 2011. Une fois que Samuel a eu accompli les étapes relatives au paiement et aux informations, il a obtenu ses documents officiels en deux jours. Et M. Kouaep imagine d'autres améliorations possibles une fois le processus numérisé. « Le nouveau guichet unique m'a permis de gagner du temps et de l'argent ».

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :

Moise Ekedi Endene : mendene@ifc.org
IFC
Citigroup Building, 96 Flatters Street, 3^e étage
Douala, Cameroun
Tél. : +232 33 48 80 33, ou 33 50 40 12
Télécopie : +237 33 42 80 14
www.wbginvestmentclimate.org

Lucie Giraud: lgiraud@ifc.org
IFC
Caparo Building, 1^{er} étage
Chyulu Road, Upper Hill
Nairobi, Kenya
Tél. : +254 202 759 000; Télécopie : +254 202 759 210
www.wbginvestmentclimate.org